



ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

LETTRE D'INFORMATION – *Mardi 2 avril 2013*

Séance du lundi 25 mars

Après approbation du procès verbal de la séance du 18 mars, le président **Bertrand Collomb** a fait procéder aux dépôts d'ouvrages.

Jean-David Levitte a présenté à ses confrères l'ouvrage de Marie-Christine Kessler, *Les ambassadeurs* Paris, SciencesPo Les Presses, 2012, 413 pages).

Yvon Gattaz a présenté à ses confrères l'ouvrage de Pierre-Noël Giraud et Thierry Weil, *L'industrie française décroche-t-elle* (Paris, La Documentation française, collection *Doc' en poche*, mars 2013, 144 pages).

Le président de l'Académie a ensuite passé la parole à **Jean-François Sirinelli**, directeur du Centre d'histoire de Sciences Po, qui a fait une communication sur « *La question du français dans les sciences sociales* ».

L'orateur, évoquant son ouvrage publié il y a deux ans sous le titre *L'histoire est-elle encore française ?*, a précisé que son propos n'était pas de s'interroger sur le poids de la communauté nationale française dans le déroulement de l'histoire mondiale, mais de réfléchir sur le rayonnement éventuel de la discipline historique française. « *Or, force est de constater qu'il y a aujourd'hui un recul des positions non seulement de l'histoire, mais d'une façon générale des sciences sociales françaises dans le monde, alors que la qualité intrinsèque de la production française en sciences sociales n'a pas baissé.* »

Jean-François Sirinelli, après avoir souligné que le problème qui se pose est d'abord d'ordre linguistique, s'est interrogé sur la possibilité d'échapper au dilemme auquel sont confrontés les chercheurs français en sciences sociales : « *Par leur production, ils contribuent au rayonnement de la science française, mais en n'utilisant que le français, ils courent le risque de s'enfermer dans un bunker et de ne plus faire rayonner cette science française. Ils peuvent bien sûr choisir de s'exprimer en anglais, mais s'ils abandonnent le français pour communiquer, par écrit ou par oral, ils courent le risque d'amputer le patrimoine culturel français de l'une de ses principales spécificités : la langue.* »

En dressant ce constat, l'historien a bien entendu pris en compte l'évolution du monde qui accompagne le recul français, la constitution d'une "culture-monde". Il a notamment attiré l'attention sur les pays émergents qui, aussi dans le domaine des sciences sociales, ont acquis un poids inimaginable il y a quelque vingt ans encore. Dans un monde changeant et globalisé, l'orateur a prôné une nouvelle diplomatie culturelle, mais il a également souhaité que la puissance publique maintienne ou crée l'environnement matériel et intellectuel qui permette aux sciences sociales françaises de rester à un niveau tel que leur rayonnement international puisse être assuré.

À l'issue de sa communication, **Jean-François Sirinelli** a répondu aux questions que lui ont posées **Thierry de Montbrial**, **Xavier Darcos**, **Gilbert Guillaume**, **Georges-Henri Soutou**, **Emmanuel Le Roy Ladurie**, **Marcel Boiteux**, **François Terré**, **Marianne Bastid-Bruguière**, **Jacques de Larosière**, **André Vacheron**, **Jean-Claude Casanova**, **Alain Besançon** et **Jean Baechler**.

Agenda

Lundi 8 avril

-15h : Installation de **Stephen BREYER**, juge à la Cour suprême des États-Unis, comme membre associé étranger, Coupole de l'Institut (sur invitation).

Mardi 9 avril

-9h30 : Colloque de la Fondation Olivier Lecercf « La confiance, moteur de l'innovation » et remise du Prix Olivier Lecercf 2012 à **Vincent NAYAR**, chef de la direction de HCL Technologies, G^{de} salle des séances.

Lundi 15 avril

-11h : **Pierre DHONTE**, correspondant (section Économie politique, statistiques et finance) : « *La gouvernance au niveau macroéconomique* », salle 3.

-12h30 : Déjeuner des membres.

-15h : Cardinal **Philippe BARBARIN**, archevêque de Lyon : « *La France est-elle toujours la fille aînée de l'Église ?* ».

Lundi 22 avril

-15h : **Jean de KERGUIZIAU de KERVASDOUÉ**, professeur au CNAM : « *Système de santé : que pouvons-nous apprendre des autres pays ?* », G^{de} salle des séances.

Lundi 29 avril et lundi 6 mai

Pas de séance.

Lundi 13 mai

-12h30 : Réunion de la section Économie politique, statistiques et finance, salle 3.

-15h : **Jean-Louis BOURLANGES**, ancien député européen : « *Identité européenne ou ambition française* ».

Lundi 20 mai

Pas de séance.

Lundi 27 mai

-15h : **Dora BAKOYANNIS**, membre associé étranger, ancien ministre des Affaires étrangères de Grèce : « *La France et l'Europe vues de la Grèce* ».

Lundi 3 juin

-12h30 : Réunion de la section Économie politique, statistiques et finance, salle 3.

-15h : **Pierre GATTAZ**, président du directoire de Radiall, président du GFI : « *Comment Radiall est devenu leader mondial* ».

À lire

- « **Raymond Boudon** – Logiques de l'individu » : article consacré à Raymond Boudon dans le numéro 30 des *Grands Dossiers des Sciences Humaines* intitulé « Les penseurs de la société, de Tocqueville à Saskia Sassen ». Extrait : « Décidé à renverser la domination de cette sociologie [holiste et structuraliste], Raymond Boudon va suivre un cheminement qui va le conduire à imposer le paradigme individualiste méthodologique en sociologie. Réinterprétant les grands fondateurs de la sociologie, particulièrement Émile Durkheim, Max Weber, Wilfredo Pareto, Georg Simmel, Alexis de Tocqueville, il fait l'hypothèse que l'on ne peut comprendre les phénomènes collectifs qu'en analysant les actions individuelles. Autrement dit, il n'y a pas de déterminisme, ni des structures ni de l'histoire, dans la vie des sociétés : les phénomènes collectifs sont des effets résultant de l'agrégation de myriades de conduites individuelles "dont on peut considérer qu'elles sont libres de contraintes structurelles", conduites qui n'avaient pas en vue le résultat final. [...] Selon ce mécanisme], la démocratisation de l'enseignement pousse chacun à vouloir toujours plus de diplômes, ce qui par agrégation provoque leur dévalorisation : un diplôme que tout le monde obtient ne vaut plus rien. [...] Boudon propose une "théorie générale de la rationalité" (TGR) : toute action humaine a lieu parce qu'elle a "de bonnes raisons" de se produire, autrement dit parce qu'elle est rationnelles, et ce parce que les hommes sont eux-mêmes naturellement rationnels. Mais pour lui, la rationalité » n'est pas seulement celle, instrumentale et développée par les économistes néoclassiques qui réduit toute action à un calcul d'intérêt. D'une part, pour Boudon, la rationalité n'est pas totale mais, di fait de l'imperfection de l'information, limitée. D'autre part, elle peut être liée aux valeurs adoptées par les individus (rationalité axiologique) : en ce sens, le héros sacrifiant sa vie pour une juste cause est rationnel. »

- **Michel Crozier** – La vie des organisations » : article consacré à Michel Crozier dans le numéro 30 des *Grands Dossiers des Sciences Humaines* intitulé « Les penseurs de la société, de Tocqueville à Saskia Sassen ». Extrait : « Michel Crozier est le père de l'"analyse stratégique", expression qui désigne à la fois une approche sociologique spécifique et une méthode d'analyse des organisations. [...] L'acteur n'est pas totalement contraint, il a une certaine marge de liberté. Son comportement est le résultat d'une stratégie rationnelle. Mais cette rationalité n'est pas pure, elle est limitée : les gens ne prennent pas les décisions optimales, mais celles qu'ils jugent satisfaisantes compte tenu de leur information, de la situation et de leurs exigences. [...] L'analyse stratégique étudie donc les relations de pouvoir et les effets des stratégies des acteurs dans l'organisation. Elle cherche à mettre au jour les logiques sous-jacentes des systèmes contingents nés de cette interdépendance. Elle est devenue une méthode de diagnostic organisationnel et d'accompagnement du changement de plus en plus usitée, par des sociologues mais aussi par des professionnels du management. » Citation de Michel Crozier : « *Le problème n'est pas d'opposer l'acteur au déterminisme. Prenons l'exemple du choix d'orientation d'un individu vers une carrière littéraire ou scientifique. Il évolue certes dans un univers de contraintes du fait de son milieu d'origine, de ses ressources, etc., mais il dispose également de marges d'autonomie évidentes si l'on observe la diversité des trajectoires, les phénomènes de mobilité sociale qui existent.* »

- **François d'Orcival** : « La morale éternelle de la petite fable », chronique à lire dans *Valeurs Actuelles*, n°3981, du jeudi 14 mars. Extrait : « ... les chiffres sont implacables : nous avons détruit 500 000 emplois industriels, notre industrie n'a cessé de décliner, notre part dans le commerce mondial s'est réduite d'un quart et le solde de nos échanges, positif en 2002, accuse un déficit de 70 milliards l'an dernier. Les raisons, **Michel Pébereau**, qui fut ce grand banquier à la tête de BNP Paribas, les rappelait dans une communication récente devant l'**Académie des sciences morales et politiques** dont il est membre : notre compétitivité a été gravement amputée, disait-il, par « *une montagne de dépenses publiques qui absorbent 56,3 % de la production de notre économie* », par le poids de réglementations paralysantes « *par leur foisonnement, leurs excès, leur instabilité* », et enfin par une « *phobie collective du travail manuel* ».

- « Justice internationale : élargir les compétences des juges français », dans *La Vie* du mardi 26 février. Extrait : « Élargir les compétences des juges français en matière de crimes contre l'humanité, crimes de guerre et génocide : c'est l'objectif de la proposition de loi débattue au Sénat le mardi 26 février. [...] Pour la juriste **Mireille Delmas-Marty** qui considère "*la proposition de loi française bien faite*", la double incrimination, par la CPI et le droit national, réduit la possibilité de jugement, puisque certains crimes comme les crimes de guerre ne sont pas mentionnés dans les Codes pénaux de certains États. Sans compter que la CPI, créée il y a dix ans, ne peut pas tout juger elle-même : elle a été conçue pour compléter les systèmes judiciaires nationaux. "*Le principe de subsidiarité ou de complémentarité des États est capital. La CPI n'est compétente que si les États nationaux ne peuvent ou ne veulent juger ces criminels* » ajoute la juriste. »

À noter

- **Bertrand Saint-Sernin**, **Catherine Bréchnignac**, Secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, et **Eberhard Knobloch**, président de l'Académie internationale d'histoire des sciences, ont prononcé les allocutions d'accueil lors de la demi-journée d'études qui a été consacrée, le mercredi 27 mars à la fondation Simone et Cino del Duca, à « Pierre-Simon Laplace et sa correspondance ».

- Le jeudi 7 mars, à l'invitation du Consorzio Produttori Vini di Manduria, province de Tarente, s'est tenu un colloque de l'association Sociologia in Progress sur le thème « A che serve la Sociologia ? ». À cette occasion, « *il professore Mario Catellana, docente in filosofia delle scienze presso l'Università del Salento, sagacemente introduce lo scritto di Raymond Boudon uno tra i più importanti studiosi del panorama sociologico internazionale* »

- Le lundi 18 mars, dans le cadre des rencontres ASMEP-ETI, **Yvon Gattaz** a présidé un colloque sur le thème « Formation professionnelle : un enjeu pour la compétitivité et l'emploi des ETI », auquel a participé **Thierry Repentin**, alors ministre délégué à la Formation professionnelle, ministre délégué aux Affaires européennes depuis le mardi 19 mars.